Questions orales

M. Orlikow: Le changement des conditions requises pour avoir droit à l'assurance-chômage aurait un effet catastrophique et aggraverait considérablement le problème du chômage au Canada. Comme, par ailleurs, l'ancien ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a déclaré que ce changement reviendrait à nier tout l'esprit de dignité, qui fait qu'un homme a le droit d'être protégé par le gouvernement lorsqu'il ne trouve pas d'emploi, alors qu'il veut travailler, le ministre ne pense-t-il pas à modifier la condition que j'ai mentionnée?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député se rendra compte qu'il cherche à engager un débat à propos d'une question dont, de toute manière, la Chambre est déjà saisie.

LE BILINGUISME

LE PROGRAMME D'ÉCHANGES ÉTUDIANTS—DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ DES JEUNES DE TOUTES LES PROVINCES

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Dans le cadre de la politique de bilinguisme, le gouvernement fédéral a annoncé un programme d'échanges étudiants, qui permettra l'échange de 8,000 à 9,000 étudiants entre l'Ontario et le Québec. Comme il y a huit autres provinces et deux territoires où les jeunes aimeraient profiter d'un programme d'échanges bilingues, quelles sont les conditions d'admissibilité pour les jeunes des provinces autres que l'Ontario et le Québec qui jouissent d'une situation spéciale?

• (1440)

L'hon. John Roberts (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je ferai une déclaration détaillée sur cette question à la Chambre d'ici quelques jours.

LES TRANSPORTS

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES PROBLÈMES À TERRE-NEUVE—LE MANDAT ET LA DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Il a annoncé en décembre dernier que le gouvernement formerait une commission royale d'enquête pour examiner tous les modes de transport à Terre-Neuve et faire rapport à ce sujet, comme le recommandait le président du CN, avant la fin de 1977. La mandat a-t-il été mis au point? A-t-il été accepté par le gouvernement de Terre-Neuve? S'agit-il d'une commission composée de trois membres et présidée par M. Arthur Sullivan? Sinon, qui en sera le président? Quand l'annonce sera-t-elle faite et quand la commission commencera-t-elle ses travaux.

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, nous avons débattu ces questions entre autres, avec le gouvernement de Terre-Neuve. Tout est maitenant presque réglé et j'espère qu'une annonce à ce sujet sera peut-être faite d'ici une semaine.

L'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

LA VENTE DU 2º RÉACTEUR CANDU À L'ARGENTINE—LE RECOURS À UN AGENT

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Étant donné les comptes rendus de presse publiés ce matin selon lesquels l'Argentine serait à la recherche d'un partenaire, tout comme l'EACL, relativement au désir de ce pays d'obtenir un deuxième réacteur CANDU, le ministre dirait-il à la Chambre si un agent quel qu'il soit—de stimulation de la vente, de commerce ou autre—participe de quelque façon à la vente anticipée d'un deuxième réacteur CANDU à l'Argentine?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Non, monsieur l'Orateur, pour la simple raison qu'aucune négociation n'est en cours en vue de la vente d'un deuxième réacteur. Le député a cependant raison lorsqu'il dit que la société argentine a manifesté le désir que l'EACL lui fournisse un réacteur CANDU avec le concours d'une entreprise allemande. C'est également vrai que l'entreprise allemande s'est dite intéressée à un arrangement de ce genre, nouvelle preuve du prestige international du réacteur CANDU.

M. Lawrence: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre parle-t-il de la société allemande Kraftwerk Union A.G. d'Allemagne de l'Ouest et y a-t-il un agent en cause dans toute association passée, présente ou future de cette société avec l'Énergie Atomique du Canada Limitée?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, je n'ai jamais entendu parler d'aucune association passée, présente ou future de l'EACL avec cette société. Je sais qu'on l'a envisagée comme partenaire possible de l'EACL lors de la vente d'un deuxième réacteur à l'Argentine mais j'insiste sur le fait que nous n'avons pas offert de vendre un deuxième réacteur à l'Argentine.

M. Lawrence: Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il dire à la Chambre si on recourra aux services d'un agent pour toute transaction future avec Italimpianti, soit en Argentine, soit ailleurs?

M. Gillespie: Je crois que nous n'avons aucun rapport avec Italimpianti ailleurs dans le monde.

LA SANTÉ

L'INTERDICTION DE L'USAGE DE LA SACCHARINE EN RAISON DE LA POSSIBILITÉ DE CANCER—LE MOTIF DE L'ABSTENTION D'INTERDICTION DU TABAC

L'hon. Herb. Gray (Windsor-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Récemment, le gouvernement a annoncé qu'il va interdire l'usage de la saccharine, qui présenterait des risques pour la santé, selon les résultats d'une étude. Le gouvernement va-t-il interdire l'usage du tabac comme il vient de le faire pour la saccharine? Sinon, nous expliquera-t-il pourquoi, même si des études ont démontré il y a déjà quelque temps que non seulement le tabac est dangereux mais qu'il est de fait nuisible à la santé?